

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation, médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2831 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

YACLA AMINA

AU 8889

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0522 20 45 45

Total des frais engagés :

0.9 FEV. 2023



Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : M / M / 2023

Nom et prénom du malade : YACLA AMINA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : 189A

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2022	S		0	Dr. Abdesselam SEBTI Cardiologue Bd Ghandi - 1000 Tunisie - Tel: 70 475 51 Fax: 70 475 53 Mobile: 70 202 69

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmisseur	Date	Montant de la Facture
Mme Alami Souad Docteur en Pharmacie Rue Annabah Ben Ali 1000 Tunisie	11/11/2022	3374.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				</td

مركز تشخيص واستكشاف أمراض القلب والشرايين

Centre de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue
Diplôme de la Faculté de Médecine
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام سبتي
اختصاصي في أمراض القلب
خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

Casablanca, le

٢٠١١ ميلاد

ALDACTONE 50MG 20CPS

P.P.V : 56DH80

6 118001 170029



ALDACTONE 50MG 20CPS

P.P.V : 56DH80

6 118001 170029



ALDACTONE 50MG 20 CPS

P.P.V : 56DH80

6 118001 170029



ALDACTONE 50MG 20 CPS

P.P.V : 56DH80

6 118001 170029



٩٦٠,٠٠ - S.K. ٥٣١٠٢١
٧٣٠ دلار عيسى

٥٦,٨٠ ALdactone ١٠١
٧٣٠ دلار عيسى

٣٦,٦٠ دلار عيسى

٣٦,٦٠ دلار عيسى

٣٦,٦٠ دلار عيسى

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue
134 Rue Attabari - Bd G
05 22 44 75 81
05 61 27 12 90
05 22 9 09 09

ALDACTONE 50® mg
P.P.V: 56,80 DH



6 118001 170029

En cas d'urgence contacter : 06 61 27

A : 05 22 94 56 33

١٣٤ زنقة التجاري الطابق الرابع شارع غاندي - الدار البيضاء

Tél : 05 22 44 75 81 / 06 61 27 12 90 / 06 63 89 13 56

Email : centrecardiodrsebt@gmail.com

3700

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60



6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60



6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60



6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60



6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60



6 118000 060468

Eliquis® 5 mg
60 comprimés pelliculés
P.P.V.: 960,00 DH



6 118001 171255

Eliquis® 5 mg
60 comprimés pelliculés
P.P.V.: 960,00 DH



6 118001 171255

Eliquis® 5 mg
60 comprimés pelliculés
P.P.V.: 960,00 DH



6 118001 171255

عيادة تشخيص و استكشاف أمراض القلب والشرايين

Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI

Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام السبتي
اختصاصي في أمراض القلب
خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

Casablanca, le -----

12/04/2022

Je soussigné Dr SEBTI Abdesselam certifie que

YALA AMINA est suivi pour

maladie de longue durée à savoir :

Hypertension artérielle

Valvulopathie mitrale

Nécessitant un traitement au long cours et un suivi régulier.

Certificat délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que
de droit.

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue
Tél. 0522 31 5770
33, Rue du 1er Janvier - Casablanca - Maroc
(ex 50 rue de la Louveine)